

Gland, le 3 novembre 2021

Interpellation : Quid du bâtiment WWF ?

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le jeudi 8 octobre 2020, le Conseil Communal a accordé le crédit d'investissement de CHF 17'044'000.- à la Municipalité afin de faire l'acquisition de la parcelle n° 563 et des deux bâtiments qui y sont érigés. Lors du Conseil Communal de septembre 2020 la municipalité a annoncé avoir clôturé le crédit d'investissement. Dans le préavis n°74, la municipalité a cité quatorze idées d'affectations différentes, dont un espace de coworking, des boxes ateliers et entre autres différents fablabs.

Le bâtiment qui abrite la salle communale de Gland a été inauguré en 1954. Même si le préavis n°89 pour une demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la salle du Conseil Communal a été accepté, c'est une salle qui est très régulièrement louée pour différentes associations. Avant les conseils il faut préparer les tables, les chaises et les places changent à chaque fois. Dès lors, ne serait-il pas intéressant d'imaginer une salle de conseil communal nominative dans l'auditorium ? Une salle qui pourrait bien évidemment être louée à des associations par la suite mais qui gardera comme fonction première les séances du Conseil Communal.

Je prie donc la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- La Municipalité a elle de nouvelles informations concernant les affectations possibles des bâtiments de la parcelle n°563 ?
- Serait-il imaginable de construire une salle du Conseil Communal nominative dans l'auditorium ou dans un autre bâtiment de cette même parcelle ?

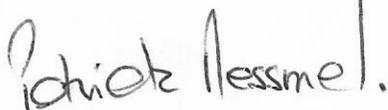
Les signataires :



Léonie Wahlen, PLR

Timothée Haesslein, PLR

Bernard Kaeslin, UDC



Patrick Messmer, GDG

Pierre Joye, GDG

Yvan Gremion, PS-Les Vert-e-s

Moritz de Hadeln, PS-Les Vert-e-s